



- Plans stratégiques de requalification de la rade :**
- 1 Parc de la Perle du Lac
Requalification de l'ancien du Parc de la Perle du Lac par la
 - 2 Quai du Président Wilson
Avancée permettant la mise en place d'une zone de baignade.
 - 3 Quai du Mont-Blanc
Zone de programmes fixes implantés dans l'ancien des quais du Mont-Blanc (VIC, SMGM, restauration, commerces, sécurité, logistique) et requalification de l'ancien SMGM (Eaux-Vives) Travail de requalification du sol et des différences d'altitude.
 - 4 Bal-Air
Requalification de l'ancien SMGM (Bal-Air).
 - 5 Quai Gustave Ador et chantiers nouveaux (cf. Planche n°2)
Zone de programmes fixes implantés dans l'ancien des quais Gustave Ador (VIC, SMGM, restauration, commerces, sécurité, logistique). Travail de requalification du sol et des différences d'altitude.
 - 6 Nouvelle plage des Eaux-Vives et Parc de la Perle du Lac
Requalification des vestiges de la future plage des Eaux-Vives et du Parc des Eaux-Vives.
- Complément de lecture du projet**
Etude d'utilisation de la trame et de sa densification progressive :
- densification ponctuelle
 - densification en points
 - densification en points alternative
 - densification concentrée sur les quais Gustave Ador
 - densification linéaire interrompue
 - densification linéaire continue
- Réseau des mobilités :**
- Nouvelles connexions des nouvelles Gares
 - Réseau cyclable
 - Réseau électrique

Plan de masse 1/40'000. Légende : ligne de projet ; nouveaux projet ; périmètre du nouveau projet développé sur la planche n°2 ; requalification des quais inférieurs ; points de vues des perspectives p.2

Intention

Depuis ses premières extensions, Genève et ses habitants se sont tournés vers le lac. Le caractère lacustre et le rapport au lac sont pourtant peu exploités. La promenade n'est pas comme un lien entre ville et horizon mais comme une clôture.

Il n'existe pas de transition entre le front bâti et l'horizon. Cela résulte d'un vide peu qualitatif, ponctuel d'éléments divers (chantiers navals, kiosques, points d'amarrage pour bateaux).

Par ailleurs, la dispersion des programmes borde le rade - à l'exception du bain des Pâquis - fait de ces lieux une rampe qui seule, n'est pas à l'échelle de la future métropole genevoise.

De fait, aucune lecture globale de la rade ne s'opère. Notre proposition s'attache à donner une mesure, un cadre à ce vide, par la mise en place de supports verticaux qui rythment le paysage. Une structure capable en altitude d'appropriation, qui ne définit pas un usage mais permet des usages.

Élément primaire de l'architecture, ce massif fait écho aux cadrans ; anneaux artificiels de pierres placées pour marquer un lieu. Elle marque une entrée sur un territoire et une singularité pour la future rade de Genève.

Cette interface paysagère se déploie en parallèle de la ligne de côte, elle signale un tracé fort longtemps oublié ou peu visible.

Sans délimiter physiquement un front bâti, la relation

qui entretient ces poteaux marque un espace public accessible à tous face à l'horizon.

L'usage est libre d'interprétation, il peut simplement prendre place entre 4 poteaux ou se déployer de manière plus spécifique par la mise en place de toiles tendues à l'échelle d'une travée ou d'un quai.

Cette nouvelle définition d'espace public répond aux attentes de la cité genevoise et de son rapport au lac Léman. Le projet tient compte et extrait des projets existants tels que le Centre de Genève, tels que le port des Eaux-Vives, la nouvelle plage des Eaux-Vives, la future passerelle du Mont-Blanc. Il s'inscrit dans leur continuité par un tracé régulateur, travaillant leurs alignements, leurs entrées et ainsi valorisant leurs fonctionnements.

Le caractère évolutif et la production en série, permettent d'une part de ne pas impacter de manière permanente le paysage de la rade et d'autre part valoriser une économie d'échelle.

Romantisme

Notre proposition s'inscrit dans une histoire, celle qui a constitué l'atmosphère des bords du lac Léman.

Un paysage ayant inspiré les courants romantique de l'écrivain (Mary Shelley, Lord Byron), du paysage (Parc des Eaux-Vives, Portes du Lac), une histoire qui invite à la flânerie, la distanciation et la contemplation d'un paysage grandiose.



Les Promenades de Paris, Parc Monceau, Le Haumacher - 1870

Interface

La typologie de la trame s'inspire des parcs romantiques où l'architecture se confond avec le paysage.

La trame articule les Parc de la Grange, le Jardin Anglais et les Parc de la Perle du Lac ; et ainsi prolonge le balade lacustre.

La trame prolonge un système urbain existant, celui de socle à rep-de-chausée des immeubles ; épaisseur permet la transition entre domaine public et domaine privé. Cette trame programmatique est proposée comme une extension à la ville vers son Lac.

En complément de cette trame qui ne cache pas la vue sur le grand paysage, un nouveau rapport à l'eau prend



Connexion des parcs avec la trame

Interface

A la jonction entre ville et lac, cette balade paysagère n'est rien que miroir urbain. La trame mise en place apparaît par son ordonnancement au registre de la ville. Chaque quartier retrouve un lien privilégié avec le lac et de proximité avec ce dernier.

La trame prolonge un système urbain existant, celui de socle à rep-de-chausée des immeubles ; épaisseur permet la transition entre domaine public et domaine privé. Cette trame programmatique est proposée comme une extension à la ville vers son Lac.

En complément de cette trame qui ne cache pas la vue sur le grand paysage, un nouveau rapport à l'eau prend



Localisation des zones d'interaction entre quartiers et le Lac

Interface

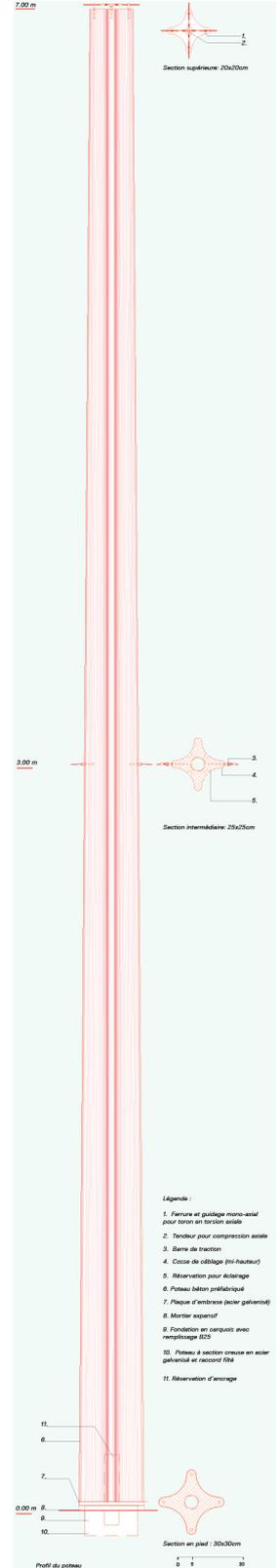
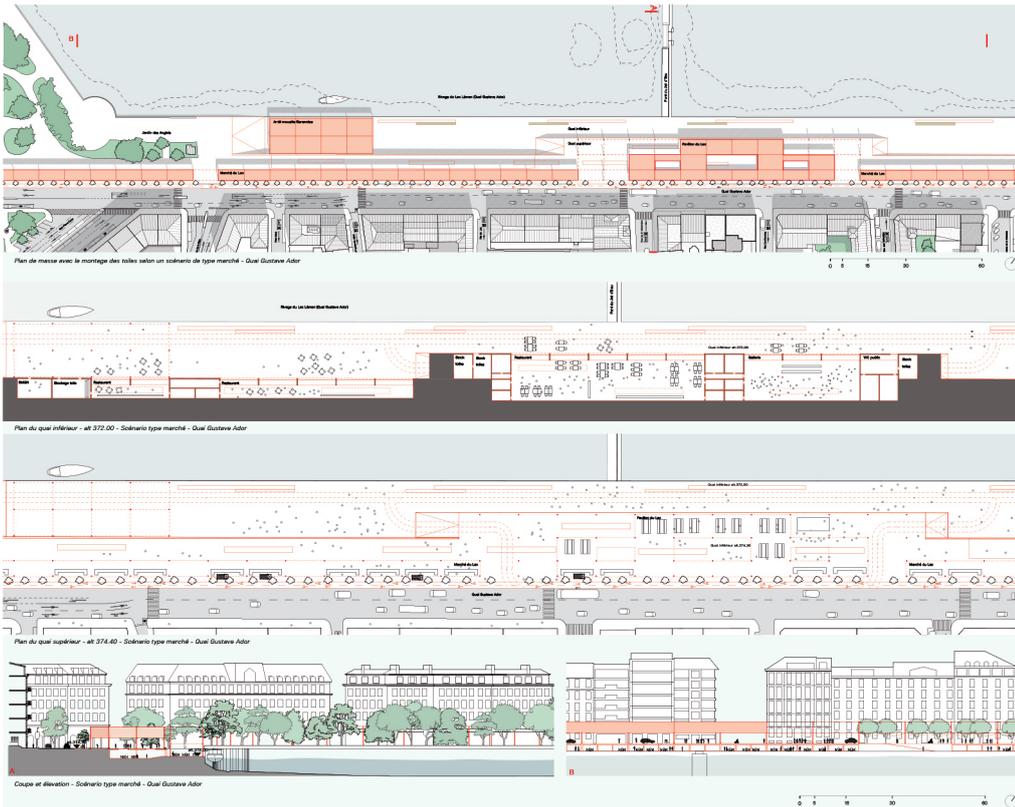
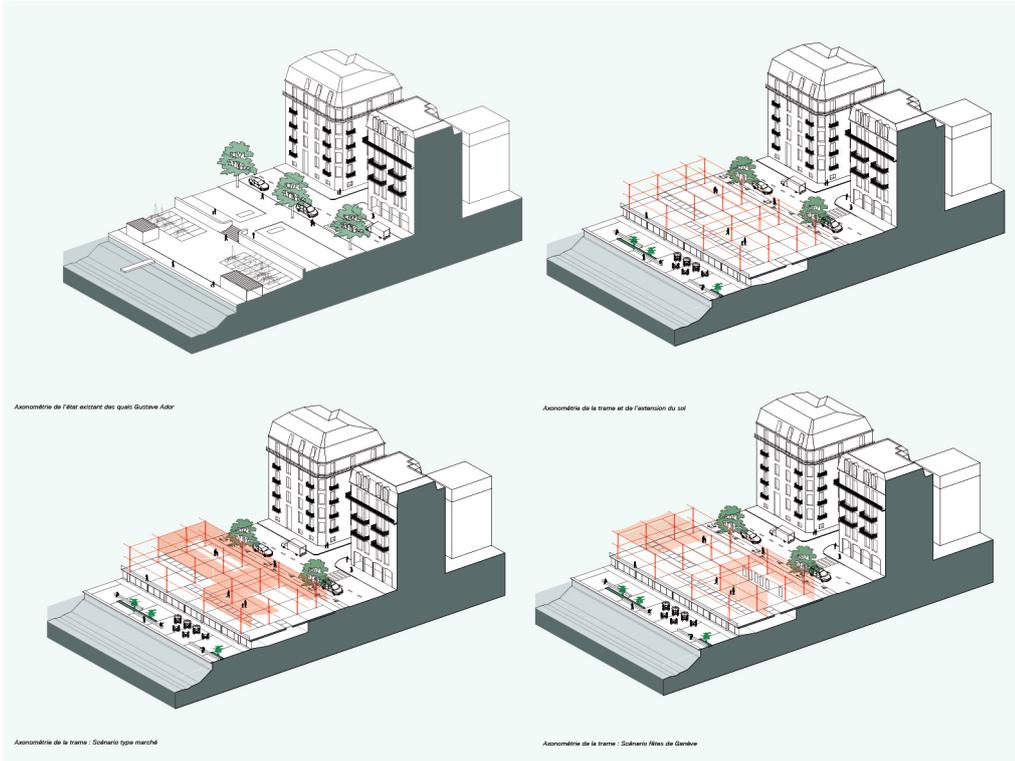
place en complément des avancées déjà existantes (Bain des Pâquis et Jet d'eau).

Un travail de reconfiguration de l'épaisseur des quais (Boulevard Ador et Mont-Blanc) permet de concentrer une zone de programmes fixes pour les rives droite et gauche. Ce travail très localisé et précis vient compléter et dynamiser les lieux existants (Bain des Pâquis et Jet d'eau). Il compose une marque, sans leur retirer de leur authenticité.

Des programmes fixes tels que : stations SNMG, restaurant, café, un public, espace de stockage sont logés dans l'interface des quais existants (2.0m possible)



Zone de reconfiguration du profil urbain



- Légende :
1. Ferme et guidage mono-axial pour toron en torsion axiale
 2. Tendeur pour compression axiale
 3. Surs de traction
 4. Caisse de câblage (10+hauteur)
 5. Réserve pour débréage
 6. Poutre béton préfabriquée
 7. Plaque d'embrase (acier galvanisé)
 8. Mortier expansif
 9. Fondation en largueur avec renforcement RC
 10. Poutre à section creuse en acier galvanisé et recard fibre
 11. Réserve d'ancrage

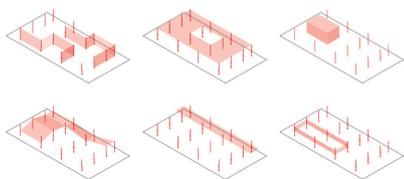
Système capable

La trame est reliée par un système de câblage tendu, constituant le support des dispositifs mis au service de la ville. La tension établie entre les piles les unes par rapport aux autres assure leur stabilité structurelle.

De quadrillage garanti une flexibilité d'usages maximum. Il s'agit là d'un support à reconfigurer, à couvrir en tout ou partie ; selon l'usage, la temporalité, la saison. Elle dérive du sol et de la pluie dans le plan horizontal, elle protège du vent et des vues dans le plan vertical.

Par sa flexibilité, le système anticipe une évolution future des usages de la ville et requadrifie également le frise urbaine.

L'appropriation de la trame par les utilisateurs permet une reconfiguration permanente de la rade. Ce système permet d'offrir un outil efficace pour les pouvoirs publics dans leur ambitions futures.



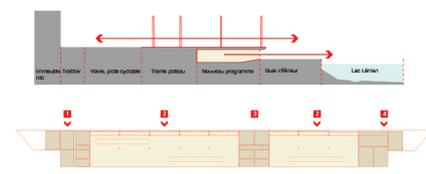
Voies des formes et structures urbaines possibles.

Quai inférieur et supérieur

Le manque d'unité et de continuité de la rade naît d'un sol peu qualifié et interrompu par des usages maritimes.

En accord avec les nouveaux projets de la plage des Eaux-Vives et du nouveau port, les chantiers lacustres et bateaux visiteurs seront dédoublés. Le projet tient compte de ces futurs usages et s'intéresse au sol et à son épaississement ; notamment au niveau du chantier Lacustre qui Gustave Ador et du quai du Mont-Blanc.

La différence d'alignement existante entre les quais supérieurs et inférieurs à ces endroits est importante.



1. Locaux sécurité
2. Stockage des toiles maintenance et logistique
3. restauration/commerces
4. WC publics

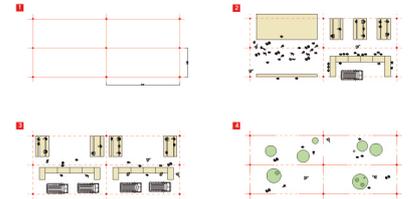
Travail de sol des quais inférieurs uniquement à l'emplacement du chantier naval et du Quai du Mont-Blanc - programmes fixes

Espace public pluri-fonctionnel

Par ses dimensions, 8x15 mètres, la trame mise en place permet une grande flexibilité d'usages.

Il n'y a pas d'usage défini mais des usages permis prennent place sur des temporalités différentes. Par exemple, hebdomadaires lors du marché, annuelles lors des fêtes de Genève ou renouvelées à l'imaginaire.

Ponctuellement la structure se dédouble, alors la relation qu'entretiennent ces poteaux marque un espace public. L'usage est libre d'interprétation, il peut simplement prendre place entre 4 poteaux ou se définir de manière plus spécifique par la mise en place de toiles tendues, d'espaces d'expositions temporaires.



1. Trame 8x15 mètres
2. Trame de concert
3. Trame de marché
4. Trame d'exposition

Dimension de la trame et usages possibles



► Perspective prise depuis les quais inférieurs Gustave Ador selon le scénario type marché



► Perspective prise depuis les quais supérieurs Gustave Ador selon le scénario type marché

Support d'une culture

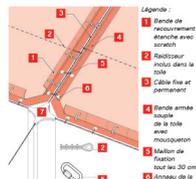
Espace public à disposition des Genevois, la ville peut aménager les traverses selon ses ambitions et multiplier les usages.

Les câbles en attente entre les poteaux permettent de soutenir d'autres câbles ou toiles. Des toiles type sont proposées et mises à disposition. L'implémentation non utilisée, ces toiles sont stockées dans les zones de programmes fixes. Le mode de fixation est simplifié et sécurisé, ce pour garantir une rapide mise en oeuvre et ainsi diminuer la logistique et les frais économique s'y rattachant.

La dimension textile du projet ouvre un large champ esthétique et pratique.

La forme s'associe à la nature du textile : drap, voile, toile, maille - dont les propriétés font varier transparence, lumière, reflets, ombres.

L'ensemble des ses textures et symboles permettant à la ville de Genève d'exposer sa culture, son éducation, sa science et sa politique face à son paysage.



Possibilité des toiles : lumière, texture, opacité, signalétique, installations. Détails de pose des toiles

Mesure et perception du paysage

Nouveau point de repère pour la rade, le projet donne une mesure et un point d'ancrage pour l'homme qui se retrouve face au grand paysage.

Le plan d'eau participe activement à la perception de l'horizon, le lac est alors replacé au coeur de la ville.

Diverses situations de pose des voiles créent de nouveaux rapports au paysage et de configurations de l'espace public. 4 exemples vus sont présentés ci-dessous.

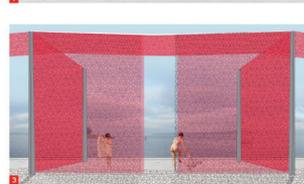
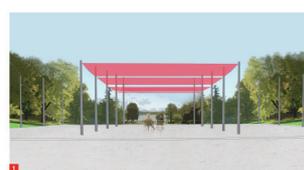
Le belvédère : il cadre et renforce des perspectives existantes et abrite des promenades.

L'abri : il protège des intempéries et trouve une échelle d'objet urbain.

Les échambres : elle intimité le rapport du corps à l'eau et délimite l'espace public.

Le signal : il oriente et annonce des événements ou des lieux.

Types d'horizons lacustres



Légende :
1 Le belvédère
2 Un abri
3 Le champ
4 Le signal

Types d'horizons lacustres